L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 24 JUILLET 1867. Entre les rues Bienville et Conti.

DUPOUY & LEMEY,
NOTAIRES PUBLICS - BUTTEURS.

A SE DÉBARRASSER.

EDITION QUOTIDIENNE.
Paie, par semaine, $2; par trimestre, $6.
Prix comptant, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Seulement le Mardi et le Samedi
Paie, par semaine, $2.
Prix comptant, 10 cents.

TARIF D'ABONNEMENT.

Les souscripteurs, placés à leur de ville dans le rayon du journal, paieront $1 50 le mois pour leurs bureaux, et 75 CENTS le mois pour abonnement individuel.

Les souscripteurs de la page différente paieront $1 50 pour chaque insertion.

Les ventes publiques par huissiers, paieront comme annonces pour chaque insertion.

Les ventes en mots, dans la page différente, paieront $20 par mots.

Les ventes faites régulièrement et souvent dans annonces, sur les prix indiqués et donnés pour les annonces ordinaires, tel exemple qu'il sera convenu avec ceux qui feront une, cet exemple ne dépassera pas $1 50 par mots.

Les colonnes d'annonces d'affaires paieront 20 cents par mots pour chaque insertion.

Pas de souscription détachée payée d'avance.

Les ventes dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué, seront publiées six fois.

Les lettres personnes faisant régulièrement de [illegible] ne seront ouvertes à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 24 JUILLET.

☞ La liste des navires et vaisseaux arrivés notre port, ainsi que les expéditions [illegible], voir à la page spéciale.

VIS A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour frais et l'heure, voir aux annonces.

Par [illegible] à 10 heures, sur les lieux—Le fonds de commerce, situé rue St-Charles, No 20.

Par [illegible] Turpin, à l'entrepôt de la Douane, No 5, rue Toulouse—28 barriques vin rouge.

A [illegible] de la Douane, rue Tchoupitoulas, entre [illegible] Lafayette—Vin rouge supérieur en cases.

Par [illegible], à 4 heures et demie P. M., au pied de pont Claiborne, au Vieux Basin—Un grand [illegible] de bitts, rouets, scones, un écrivier, etc.

Par Lewis & Bro., dans leur salle d'encan, rue [illegible]—Caisses bottes, souliers et bottes-guêtres, [illegible], etc.

Par Sauvé à 10 heures, à la résidence étude rue des Lois, entre Remparts et Bourgogne—L'ameublement de cette maison, pour cause de départ.

Par Ay, au No 66 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, habillements, lingerie, chaussures, [illegible].

Par H. A. Marks, au No 34 de la rue de Chartres—Mêmes sèches et lingerie.

☞ Au vos conserves et chocolate chez Moet Turpin, 93 Vieille Levée.

ATTENTION!

☞ Les procédures aujourd'hui à 10 heures A. M. sur la [illegible] du fonds de la Pharmacie de St. Charles, No 20.

☞ Ouvrir des catalogue et s'adressant au bureau du.

Le Supplémentaire de Reconstruction.

MESSE DU PRESIDENT.

Nous avons déjà parlé de ce message-veto du Président et certainement une de ses meilleures. Mais le document est long et ne présente le même intérêt dans toutes ses parties nous bornerons donc à reproduire les divertis sur lesquels s'appuie M. Johnson pour rejeter en pièces la législation du Congrès. Nos voyons pas, par exemple, ce qu'on peut trouver de remarquable au passage que voici, passage où coule tout l'édifice radical, et qu'il paraît si confusément construit:

Ce bilte actes dont il est un supplément, sont fondés sur l'idée que ces dix communautés ne sont pas des Etats et que leurs gouvernements ne sont pas légaux. Dans toutes les parties législation sur ce sujet, elles sont appelées des rebelles et en cette occasion elles sont [illegible] "soi-disant Etats", et le [illegible] est déclaré les atteindre tous.

Les [illegible] de la logique liant on corps [illegible] bien que les individus qui le composent [illegible] maintenant [illegible] dit que 10 communautés ne sont pas des Etats. Législations du contraire faites dans ces trois dernières années sont toutes en fois par les actes de législation congressionnelle de 1861-1867. Pendant cette période, en temps de paix, [illegible] rebellion, elles ont été traites maintes fois comme des Etats de l'Union leur a fait leur proportion de représentants, ou les a divisées en districts pour [illegible] la tenue des Cours de district et de circuit Etats-Unis, comme des Etats [illegible] Mississippi [illegible] Virginie, ont [illegible] leurs sénateurs et leurs représentants [illegible] Lincoln, [illegible] Johnson. Dans cette cour et dans toute la [illegible] Sud, la Georgie, la Floride, l'Alabama, le Mississippi [illegible] Caroline du Sud, ont [illegible] leurs sénateurs et leurs représentants [illegible] Wayne; la Louisiane, l'Arkansas et le Texas forment le [illegible] circuit, par lequel il y a un vacant [illegible] le juge [illegible] dans l'exercice de son devoir, a récemment tenu une cour de circuit dans la Caroline du Nord. Si la Caroline du Nord n'est pas un Etat, le Président le président n'avait pas le pouvoir d'y ouvrir un tribunal fédéral et de rendre par lui [illegible] cette cour est comme nul et non avenu.

Quoique lire attentivement ce qui précède [illegible] la condamnation logique, irrésistible, de toute la législation du Congrès sur la reconstruction, et nous croyons que l'effet en sera de plus en plus temps dans l'avenir plus encore qu'aujourd'hui. Que le Congrès change, c'est-à-dire que ses membres soient remplacés semblablement par d'autres, quand même ils seraient radicaux, pourvu que ce qu'ils n'aient pas trempé personnellement dans cette œuvre de perdition [illegible], ils la répudieront. C'est là l'esprit du message du président Johnson; il ne l'a pas écrit pour ce temps-ci, ni pour ce Congrès-ci, mais il l'a écrit pour l'avenir et pour une autre Assemblée ayant plus de respect pour la raison et la logique. C'est pourquoi le Congrès, qui a compris les intentions de le Président, a décrété contre lui une recrudescence de haine. Aussi a-t-il cette question de nouveau de en mise en accusation. Mais comment accuser et certainement condamner un homme plus assez à lui seul que le Congrès tout ensemble! Le reste du message est connu de nos lecteurs soit par nos communications soit par les dépêches télégraphiques que nous en avons déjà donnée.

UNE RÉCOMPENSE DE $500. — Ladite récompense est offerte par le général Beauregard et plusieurs autres prédécesseurs de lignes de chemin de fer pour la découverte et la conviction en justice de quelques faits passer solennelle de fausses pièces de métal dans la boîte des divers chars de ville. Il est triste de penser qu'il y a des gens assez [illegible] pour spéculer frauduleusement même sur des pièces de 5 cents.

CONVERSION DES BILLETS DE VILLE. — Lundi soir le Conseil des assistants-aldermen avait passé une ordonnance portant que tous billets de ville, formant au moins la somme de $50, pourraient être convertis en warrants donnant droit à un intérêt de 6 pour cent par an, la ville se réservant le droit, après avis dûment donné, de racheter les warrants en les payant avec les billets des Etats-Unis. Hier cette ordonnance a été adoptée par le Conseil des aldermen, et maintenant elle n'attend plus que la signature du maire.

La mesure étant indubitablement favorable à tout le monde, nous ne pensons pas que le maire refuse de l'approuver.

Ces warrants ne donneront droit qu'à un intérêt de 6 pour cent, c'est vrai; mais ces 6 pour cent sont autant de gagné puisque, la circulation actuelle des billets de ville ne rend rien de plus que celle des greenbacks. L'avantage pour les porteurs est donc signalé, leur papier devenant actif en attendant qu'il soit racheté par des valeurs que le commerce préfère. La combinaison ne peut manquer de réussir, et bientôt il ne nous restera plus aucun de ces billets de ville qui nous ont aidé à vivre dans le temps le plus malheureux et le plus sombre de notre histoire et envers lesquels cependant tant de gens n'ont pas craint de se montrer ingrats.

NOUVELLES MARITIMES.

Marseille, 1er juillet—Arrivé, barque Emily, de la Nouvelle Orléans.

Gênes, 29 juin—Arrivé, brick Sun, de la Nile Orléans.

Liverpool, 4 juillet—Parti, navire Haselton, pour la N. Orléans. 5 juillet, le navire Ocean Fashion, allant à la N. Orléans, est revenu à cause d'un incendie qui s'est déclaré dans un navire Léandre, allant au Havre.

Liverpool, 3 juillet—Arrivé de la Nouvelle Orléans, navire à vapeur Fire Queen, de Barque Asphodel, le 5, navire Antartic, tous de la Nouvelle-Orléans.

Brembenhaven, 30 juin—Arrivé, barque J. H. Kennedy, de la Nouvelle-Orléans.

Memorandum—La gualette Talisman, capitaine Johnson, partie de Rio Janeiro pour la Nouvelle Orléans le 1er juin, est entrée en détresse à Antigua, le 11, avec une forte voie d'eau. Avant été inspectée, elle a été condamnée et vendue à l'enchère, le 18.

PARROISSES.

ST CHARLES.

(Avant-Courier.)

L'habitation Fashion, ancienne propriété du défunt Richard Taylor, a été le théâtre de cette confiscation il y a deux ans et demi pour la somme de $11,000, et remise dernièrement en vente, à été adjugée le 11, à la Nile-Orléans, bourse de la rue Royale, au prix de $21,500. Cette habitation, située à 28 milles de la ville, contenant en tout 2,300 arpents de terre, produisit, en 1860, 344 boucots de sucre et était estimée $300,000 avant la guerre.

—L'éditeur du *Bateur*, de Ste-Marie, qui a voyagé ces jours derniers par le chemin de fer des Opelousas, dit qu'il n'y a pas apparence de récolte entre Algier et le bayou des Allemands. Le maïs jaune est à peine haut d'un pied, le coton n'est pas éclairci, les cannes ressemblent à des souches de dix ans; des choux et des légumes auxquels ne toucherait pas un vrai affamé, le coco et autres herbes parasites en luxuriante végétation, les fosses et les allées pleines d'eau, et nulle part des travailleurs et des mulets, tel est le spectacle qui s'offre à l'admiration du voyageur qui traverse la contrée la plus fertile de l'Amérique. Quiconque accepterait en cadeau 40 milles de récoltes sur le parcours du chemin de fer depuis Algier, ferait une fort mauvaise affaire. Mais, autant et rotom ont la mine de gens auxquels on refuse le acceptement de l'enregistrement. Les travailleurs sont assez doux, mais il a fallu l'Opelousas pour s'enrôler dans la glorieuse cause du vote et de la brigue des places. Il y aura donc beaucoup de suffrages, mais bien peu de récoltes.

ST-JEAN-BATTISTE.

Nous regrettons d'avoir à rapporter cette semaine une tentative de meurtre commise avec les circonstances les plus odieuses. Un individu, nommé Samuel Johnson, noir et étranger au pays, jouait ici depuis quelque temps parmi la population noire le rôle d'agent provocateur. Apparemment du même à la ville de Thibodaux, il était affilié à un des clubs radicaux de la paroisse et s'y était signalé par de constantes excitations à la haine des deux races l'une contre l'autre. Son excitation augmentant par un état d'ivresse presque continuel, éclatait en menaces qu'il a enfin réalisées. Déjà le 1 juillet, il avait injurié sans aucun motif plusieurs personnes inoffensives; samedi dernier, au milieu de la nuit, il avait entraîné une bande de trente ou quarante nègres à une scène de désordre qui n'avait de la politique que le prétexte. Dimanche, il avait point en de conséquences sérieuses.

Dimanche matin, il parut armé d'un revolver à six coups dans le magasin de M. Max Bernel et annonça à haute voix qu'il se disposait, ce jour même, à tuer deux personnes qu'il nommait et contre lesquelles il avait des griefs purement imaginaires. Un instant après, vers dix heures et demie, il sortait du magasin en compagnie d'un nègre dont le témoignage a été accablant pour lui dans les premières procédures de la justice. Presque aussitôt, en face de la demeure de Mme Ursin Haydel, il rencontrait M. Ulysse Jacob, qu'il ne connaissait pas, même de vue, prisant d'autres noms et auxquels il tira. Il profera des injures contre M. Jacob qui, ne concevant rien à cette attaque imprévue et inexplicable, arrêta sa voiture. Aussitôt Johnson leva son revolver et tira successivement cinq coups dont, fort heureusement, le premier seul partit sans atteindre M. Jacob, qu'il assaillit ensuite et frappa d'un coup de la crosse de son arme.

Le victime de cet abominable guet-apens alla s'armer d'un pistolet dans une maison voisine et revint sur l'assassin qui, caché derrière un arbre, paraissait vouloir recommencer le feu. Mais alors Johnson, voyant arriver plusieurs personnes "chargées de dispositions et propos d'arranger l'affaire." L'affaire ne pouvait être arrangée que d'une seule façon; sur un affidavit provisoire, immédiatement, le juge Félix Dimitry faisait arrêter et incarcérer le coupable, et le lendemain lundi, M. Jacob se présentait devant le juge avec son avocat, M. L. De Poortier, qui, défendant et les poursuivre de son client, une société croulement ensemble d'un tribunal de l'interrogatoire des témoins, presque tous hommes de couleur, et le coupable, interrogé demandé que justice fît rendue. Les dépositions ont été écrasantes pour le prévenu et, sur les réquisitions de M. De Poortier, le juge a ordonné que Johnson serait recondruit en prison et qu'il n'en sortirait qu'en fournissant un cautionnement de $10,000. Il comparaîtra devant la prochaine Cour de District, au mois d'octobre prochain, si l'autorité militaire n'intervient. Pour notre part, nous verrons avec plaisir le général Sheridan envoyer sur place un comité d'enquête pris dans son état-major et composé de braves officiers, dignes de sa confiance. Ce comité mettrait, en connaissance de cause, le chef fédéral, le pétrilleux et honteux condition faite aux paroisses rurales de la Louisiane. Nous espérons que les journaux de la Nouvelle Orléans, plus rapprochés que nous du théâtre et plus influents par eux-mêmes, se joindront après nous la tentative de meurtre commise dimanche à St Jean-Baptiste et de faire cesser enfin une situation de nos populations. Par le zèle et l'intelligence qu'il a déployés dans une cause qui est vraiment d'intérêt public, M. De Poortier a bien débuté dans sa carrière d'avocat, et il mérite les éloges et les remerciements de ses concitoyens.

—On a constaté la présence des cholériques dans plusieurs [illegible] de la ville. Les premières victimes ne sont pas les plus redoutées et les plus dévorantes. Mais l'apparition de ces insectes, précurseurs des autres probablement, est un signe de mauvaise nature. Les conditions atmosphériques se sont améliorées et le temps est plus beau. Il y a lieu d'espérer que les travaux des champs, interrompus pendant plusieurs semaines, pourront être repris.

—Un bateau de sauvetage, muni d'une cloche à plongeur, repêche en ce moment les débris du steamer Alabama, dont la propriété de MM. Frédéric et Haydel, à la limite des paroisses St-Jacques et St-Jean-Baptiste, vient de la rive droite du fleuve.

Nouvelles d'Europe.

(Par la malle.)

Voici en quelle manière le *Moniteur* du 6 juillet annonce officiellement la nouvelle de l'ouverture de Maximilien:

"La nouvelle qui s'était répandue depuis plusieurs jours et qui avait soulevé dans tous les cœurs une profonde indignation, est arrivée ce matin par le télégraphe. L'empereur Maximilien a été fusillé, le 19 juin, sur l'ordre des Juarez, par les misérables entre les mains desquels il était tombé.

"Ce malheureux prince, qui avait été reconnu il y a quatre ans comme souverain légitime du Mexique par toutes les puissances de l'Europe, n'avait pas voulu quitter ce pays après le départ de l'armée française. Malgré les prières de l'impératrice, il avait tenu à honneur de tenter un suprême effort pour ramener ceux qui d'abord ralliés à sa personne et dévoués à son étoile.

"Se sentant complètement à la tête de ses partisans, il avait réuni une armée assez nombreuse. Il se trouvait à Queretaro dans une position qui lui permettait de marcher sur la mer, il pouvait, avec ses troupes, se retirer par les passagers vers la mer.

"Le général Almonte, ministre du Mexique à Paris, malade depuis un mois d'une fièvre bilieuse, se trouve dans un état de santé si alarmant, que les médecins ont défendu de lui communiquer aucune nouvelle. Il ignore absolument ce qui se passe.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

Une pluie de nouvelles, dont quelques-unes sont une assez grande importance.

On écrit de Florence que le gouvernement italien est résolu à tenir de rigoureuses mesures contre ceux qui, en cas de soulèvement dans les provinces pontificales, seraient prêts les armes à la main. Il serait mis à mort, Garibaldi,—membre d'ailleurs du congrès de la paix,—serait été officiellement averti de ces dispositions, qui font courir à ses fils un si grand danger.

La discussion générale du budget, commencée le 2 au corps législatif, a été close après trois séances consacrées presque exclusivement à des déclarations de politique intérieure. Un grand discours de M. Thiers sur le Mexique était attendu; mais l'éminent orateur a déclaré qu'un sentiment de convenance auquel on ne peut que s'associer, l'engageait à ajourner son discours. Au surplus, la politique extérieure a été abordée qu'incidemment dans cette discussion, qui doit maintenant se localiser par l'examen successif des divers services ministériels.

C'est M. Rouher qui répondra au discours que doit prononcer M. Thiers sur les affaires du Mexique. La bataille sera chaude.

La session législative ne sera pas close, quoi qu'en en dise, avant le 22 de ce mois.

Il paraît que la commission du budget a rejeté l'amendement de M. Berryer, touchant le relèvement de la gloire de la civilisation. (Vive et longue approbation.)"

Une manifestation plus accentuée encore a eu lieu le même jour au sénat.

Dans le *Constitutionnel*, c'est M. Paulin Limayrac qui a la parole:

"Nous avons voulu donner jusqu'au dernier moment, mais les dépêches qui nous arrivent ce soir ne nous laissent plus aucune espérance: Le crime a été commis. L'espérant Maximilien a été mis à mort, noble victime d'une odieuse vengeance.

"Commencé par la trahison, le drame finit par l'assassinat. Juarez et ses complices n'ont plus droit au titre d'hommes politiques, ce ne sont plus que des vile scélérats.

"Depuis trois jours et avant que fut confirmée la nouvelle de l'horrible attentat, tous les cœurs honnêtes, sans distinction de parti, étaient douloureusement émus; demain, un cri d'indignation retentira d'un bout du monde à l'autre contre les misérables qui viennent de déshonorer leur pays, de lui imprimer au front une tache ineffaçable, et de le mettre au ban de la civilisation."

Le *Journal de Paris* est plein d'admiration pour Maximilien:

"La tragédie mexicaine est consommée. Maximilien est tombé sous les balles des juaristes. Ce n'est pas lui qui est le plus à plaindre. Abandonné de tous, livré par ceux en qui il avait mis sa confiance, il est mort en soldat et en roi.

"Il avait un moyen bien simple de prolonger sa vie, c'était d'obéir à l'injonction des Etats-Unis, de quitter le sol qu'il appelait son empire, de revenir dans les fourgons de notre armée, comme il était venu, appuyé sur nos épées, et d'aller se cacher pour le reste de ses jours à Miramar, empereur déconsidéré auprès d'une impératrice folle.

"Un dénoûment si lamentable de si hautes espérances lui a fait horreur. Il a mieux aimé rester au Mexique et défendre jusqu'à la dernière extrémité un trône élevé par d'autres mains que les siennes, et sur lequel il n'avait pas sollicité l'honneur de monter."

Le *Journal des Débats* jette en lumière les causes qui ont amené le dénoûment:

"La mort de l'empereur Maximilien, dont il n'est plus possible de douter aujourd'hui, a produit dans Paris une émotion générale. Les détails manquent encore sur le dernier acte de cette lugubre tragédie. Il paraîtrait toutefois, d'après des correspondances écrites, il est vrai, avant la catastrophe finale, mais datées du moment où tout la faisait déjà pressentir, que les Mexicains ont voulu tirer vengeance de l'exécution des guérilleros, mis à mort, le 14, par ordre du décret impérial du 3 octobre 1865, qui ordonnait de passer par les armes tous les dissidents pris sur le champ de bataille.

"Les violences de Maximilien au Mexico avaient en outre beaucoup contribué à exaspérer les juaristes. Enfin, a ces motifs d'irritation se joignaient des considérations politiques, telles que l'adoption du petit fils d'Iturbide, qui avait paru une menace pour l'indépendance nationale; car c'est probablement à ces considérations que M. Romero faisait allusion dans une lettre que la presse européenne a empruntée aux journaux américains. Il faut, du reste, se tendre les détails qui ne peuvent manquer de nous parvenir bientôt, sur le drame sanglant qui vient de clore d'une façon si terrible l'expédition du Mexique.

"Quels que soient ces détails, il est difficile qu'ils ajoutent rien à la douleur et à l'indignation que a suscitées en Europe et en France deux années [illegible].

"Après cela, au moins, nous espérons qu'il n'y aura pas de juristes en France.

"Non, il n'y en aura pas, et si n'y en a jamais eu, que nous sachions. Il y a eu en France qui ont approuvé le décret de l'archiduc Maximilien pour le Mexique, et en Mexique qui l'ont désapprouvé. Pint au ciel que ce malheureux prince eût suivi les conseils de ceux qui le détournaient d'une entreprise qui devait plus était sans gloire et où la défaite devait aboutir a un horrible désastre.

"Le *Temps*, en publiant la nouvelle de l'exécution de l'empereur Maximilien, dit que ce douloureux événement est une réponse terrible au décret lancé le 3 octobre 1865 contre les dissidents. Il ajoute:

"L'empereur Maximilien a payé de son sang la faute cruelle de cette entreprise avortée, qui fermera sans le lamentable juge de l'histoire contemporaine. Quel contraste avec les sept années pompeuses qu'on avait fait briller à nos yeux au début de son aventure! Quel triste dénoûment! Maximilien meurt condamné, comme un vulgaire criminel, par un conseil de guerre; l'impératrice Charlotte, sa veuve, succombe par la douleur qui a tué son raison, s'éteint lentement à Miramar! Les cours, qui hier encore étaient tout à fait disposées à le recevoir à leur magnifique réception de Paris ou aux promesses de nouvelles fêtes, prennent des vêtements de deuil. Les prochaines informations de Mexico que nous recevrons nous apprendront le dernier mot de cette grande tragédie, dont le temps d'Iturbide, elles nous diront les motifs et les passions qui ont inspiré ces sanglantes représailles, et quelles l'opinion se refusait d'autant plus obstinément à croire que les juaristes avaient devant les yeux un éclatant exemple de clémence. Il est comme donné pour la grande république voisine, le pardon de Jefferson Davis.

De tous les points de l'Europe, nous parviennent des témoignages de la vive émotion considérable produite par le drame de Queretaro. La conscience publique est unanime dans son cri, qui ne trouve pas d'écho, d'ailleurs, que le dit le *Moniteur*, c'est un premier châtiment.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* annonce que la sinistre nouvelle y a plongé la ville de Berlin dans la consternation. Le roi, profondément ému, a exprimé les plus vives sympathies pour la famille impériale d'Autriche, qui trouvera sans doute quelque consolation dans les démonstrations provoquées par ce nouveau malheur.

En Espagne, la proposition suivante a été déposée sur le bureau des Cortès: "Nous demandons au congrès qu'il lui plaise déclarer avoir appris avec une peine profonde le terrible coup qui a mis fin à la vie de l'infortuné Maximilien et s'associer cordialement à la douleur de son auguste famille."

L'assassinat de Maximilien a donné lieu à une interpellation à la chambre des communes d'Angleterre.

M. Sanford a demandé au secrétaire d'Etat des affaires étrangères si l'on avait reçu quelque nouvelle positive au sujet de l'exécution de l'empereur Maximilien par les ordres de Juarez; et, le cas échéant, quelle ligne de conduite le gouvernement se proposerait de suivre, afin de manifester son horreur pour un si grand crime.

Lord Stanley, après avoir déclaré qu'il n'avait reçu aucune communication officielle, a dit: "Si la nouvelle venait malheureusement à se vérifier, ce serait un acte déplorable, profondément impolitique, et auquel les sentiments unanimes des deux côtés n'adoucirait rien de son caractère odieux. Il faut donc attendre des informations plus certaines avant de s'exprimer à ce sujet d'une manière positive."

Et il a ajouté: "Mais quand bien même l'empereur eût été relâché, je ne pense pas que le gouvernement anglais ait rien à faire de particulier dans cette question."

Sir Lawrence a pris alors la parole: "Il ne peut y avoir, a-t-il dit, aucun doute sur le sort de Maximilien, et l'histoire ne conservera le souvenir d'aucun acte plus odieux dans les annales de la civilisation. Il a été mis à mort, allié au Mexique en tyran, mais bien pour supplanter les troubles qui y existaient. Il a échoué dans la tentative, et le résultat a été certainement déplorable." Sir Lawrence a déclaré en terminant qu'il se proposait, lorsqu'on aurait reçu la nouvelle officielle de l'exécution de Maximilien, de formuler une proposition exprimant tous les sentiments d'horreur qu'éprouve la chambre pour un acte de lâche cruauté.

Le roi de Prusse a reçu de l'empereur François-Joseph une lettre autographe des plus cordiales pour lui exprimer la part que sa famille lui lui prenait en ce malheureux événement. Le roi a répondu à son de Habsbourg. L'empereur Napoléon, de son côté, a écrit dans le même sens. A Vienne, la douleur est très grande. Personne n'a osé porter la terrible nouvelle à l'archiduchesse Sophie, mère du défunt. Il a fallu que l'empereur se chargeât lui-même de ce soin en rentrant à Ischl. Cependant, avec une profondeur que l'impression produite, on croit à Vienne dans les régions officielles, que la raison d'Etat l'emportant, l'empereur et l'impératrice se rendront à Paris à l'expiration du grand deuil, soit dans six ou sept semaines.

A Rome, le pape a célébré la messe et présidé l'office des morts. Les cardinaux, patriarches, archevêques et évêques, tous les prélats se sont associés aux prières ordonnées par Pie IX. pour le repos de l'âme de l'empereur Maximilien.

Le bruit court que le gouvernement français, pour dégager autant et aussi promptement que possible sa responsabilité dans le malheureux dénoûment de drame mexicain, compte publier des pièces tenues en réserve jusqu'à présent, et desquelles il résulterait qu'il n'a rien négligé pour déterminer Maximilien à quitter le Mexique en même temps que le maréchal Bazaine, mais qu'il aurait été entraîné dans son action et réduit à l'impuissance par les intrigues du parti clérical au Mexique. Ce serait donc ce parti qui serait coupable, pour n'avoir pas tenu les promesses par lesquelles il s'était déclaré le bienheureux Maximilien à séparer en cause de cette de l'intervention. Ce qui, dans tous les cas, ne peut être passé sous silence, c'est que la plupart des gouvernements qui ont réussi à assurer le concours de la France et de l'archiduc Maximilien, à commencer par M. Zulaoga, l'archevêque de Mexico, ont parfaitement bien su, à l'heure de péril, mettre leurs fortunes et leurs personnes à l'abri des sévérités du vainqueur.

On parle d'une mission spéciale du général Prim, qui se rendrait prochainement à Mexico, pour y traiter prochainement le maréchal Bazaine. Personne, en effet, n'a été en situation de savoir mieux que lui ce qu'est au temps que ce qui s'est passé là-bas. Il est bon que ceux qui font l'histoire l'écrivent, avec le contrôle des contemporains.

Le conseil de la grande chancellerie de la Légion d'Honneur se réunira, dit la *Presse*, pour procéder à la dégradation du misérable qui a vendu à Juarez son souverain, son bienfaiteur, dès que l'information sera complète. Lopez avait été nommé officier de la Légion d'Honneur par le maréchal Bazaine, après quelques traits de courage dans une de ses nombreuses expéditions contre les juaristes. Le maréchal Bazaine a été après, à son tour, nommé grand-croix de la Légion d'Honneur des renseignements sur le [illegible] de Lopez.

Le général Almonte, ministre du Mexique à Paris, malade depuis un mois d'une fièvre bilieuse, se trouve dans un état de santé si alarmant, que les médecins ont défendu de lui communiquer aucune nouvelle. Il ignore absolument ce qui se passe.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

Une pluie de nouvelles, dont quelques-unes ont une assez grande importance.

On écrit de Florence que le gouvernement italien est résolu à tenir de rigoureuses mesures contre ceux qui, en cas de soulèvement dans les provinces pontificales, seraient prêts les armes à la main. Il serait mis à mort, Garibaldi,—membre d'ailleurs du congrès de la paix,—serait été officiellement averti de ces dispositions, qui font courir à ses fils un si grand danger.

La discussion générale du budget, commencée le 2 au corps législatif, a été close après trois séances consacrées presque exclusivement à des déclarations de politique intérieure. Un grand discours de M. Thiers sur le Mexique était attendu; mais l'éminent orateur a déclaré qu'un sentiment de convenance auquel on ne peut que s'associer, l'engageait à ajourner son discours. Au surplus, la politique extérieure n'a été abordée qu'incidemment dans cette discussion, qui doit maintenant se localiser par l'examen successif des divers services ministériels.

C'est M. Rouher qui répondra au discours que doit prononcer M. Thiers sur les affaires du Mexique. La bataille sera chaude.

La session législative ne sera pas close, quoi qu'en en dise, avant le 22 de ce mois.

Il paraît que la commission du budget a rejeté l'amendement de M. Berryer, touchant le relèvement de la gloire de la civilisation. (Vive et longue approbation.)"

Une manifestation plus accentuée encore a eu lieu le même jour au sénat.

Dans le *Constitutionnel*, c'est M. Paulin Limayrac qui a la parole:

"Nous avons voulu donner jusqu'au dernier moment, mais les dépêches qui nous arrivent ce soir ne nous laissent plus aucune espérance: Le crime a été commis. L'espérant Maximilien a été mis à mort, noble victime d'une odieuse vengeance.

"Commencé par la trahison, le drame finit par l'assassinat. Juarez et ses complices n'ont plus droit au titre d'hommes politiques, ce ne sont plus que des vile scélérats.

"Depuis trois jours et avant que fut confirmée la nouvelle de l'horrible attentat, tous les cœurs honnêtes, sans distinction de parti, étaient douloureusement émus; demain, un cri d'indignation retentira d'un bout du monde à l'autre contre les misérables qui viennent de déshonorer leur pays, de lui imprimer au front une tache ineffaçable, et de le mettre au ban de la civilisation."

Le *Journal de Paris* est plein d'admiration pour Maximilien:

"La tragédie mexicaine est consommée. Maximilien est tombé sous les balles des juaristes. Ce n'est pas lui qui est le plus à plaindre. Abandonné de tous, livré par ceux en qui il avait mis sa confiance, il est mort en soldat et en roi.

"Il avait un moyen bien simple de prolonger sa vie, c'était d'obéir à l'injonction des Etats-Unis, de quitter le sol qu'il appelait son empire, de revenir dans les fourgons de notre armée, comme il était venu, appuyé sur nos épées, et d'aller se cacher pour le reste de ses jours à Miramar, empereur déconsidéré auprès d'une impératrice folle.

"Un dénoûment si lamentable de si hautes espérances lui a fait horreur. Il a mieux aimé rester au Mexique et défendre jusqu'à la dernière extrémité un trône élevé par d'autres mains que les siennes, et sur lequel il n'avait pas sollicité l'honneur de monter."

Le *Journal des Débats* jette en lumière les causes qui ont amené le dénoûment:

"La mort de l'empereur Maximilien, dont il n'est plus possible de douter aujourd'hui, a produit dans Paris une émotion générale. Les détails manquent encore sur le dernier acte de cette lugubre tragédie. Il paraîtrait toutefois, d'après des correspondances écrites, il est vrai, avant la catastrophe finale, mais datées du moment où tout la faisait déjà pressentir, que les Mexicains ont voulu tirer vengeance de l'exécution des guérilleros, mis à mort, le 14, par ordre du décret impérial du 3 octobre 1865, qui ordonnait de passer par les armes tous les dissidents pris sur le champ de bataille.

"Les violences de Maximilien au Mexico avaient en outre beaucoup contribué à exaspérer les juaristes. Enfin, a ces motifs d'irritation se joignaient des considérations politiques, telles que l'adoption du petit fils d'Iturbide, qui avait paru une menace pour l'indépendance nationale; car c'est probablement à ces considérations que M. Romero faisait allusion dans une lettre que la presse européenne a empruntée aux journaux américains. Il faut, du reste, attendre les détails qui ne peuvent manquer de nous parvenir bientôt, sur le drame sanglant qui vient de clore d'une façon si terrible l'expédition du Mexique.

"Quels que soient ces détails, il est difficile qu'ils ajoutent rien à la douleur et à l'indignation que a suscitées en Europe et en France deux années [illegible].

"Après cela, au moins, nous espérons qu'il n'y aura pas de juristes en France.

"Non, il n'y en aura pas, et si n'y en a jamais eu, que nous sachions. Il y a eu en France qui ont approuvé le décret de l'archiduc Maximilien pour le Mexique, et en Mexique qui l'ont désapprouvé. Pint au ciel que ce malheureux prince eût suivi les conseils de ceux qui le détournaient d'une entreprise qui devait plus était sans gloire et où la défaite devait aboutir a un horrible désastre.

"Le *Temps*, en publiant la nouvelle de l'exécution de l'empereur Maximilien, dit que ce douloureux événement est une réponse terrible au décret lancé le 3 octobre 1865 contre les dissidents. Il ajoute:

"L'empereur Maximilien a payé de son sang la faute cruelle de cette entreprise avortée, qui fermera sans le lamentable juge de l'histoire contemporaine. Quel contraste avec les sept années pompeuses qu'on avait fait briller a nos yeux au début de son aventure! Quel triste dénoûment! Maximilien meurt condamné, comme un vulgaire criminel, par un conseil de guerre; l'impératrice Charlotte, sa veuve, succombe par la douleur qui a tué son raison, s'éteint lentement à Miramar! Les cours, qui hier encore étaient tout à fait disposées à le recevoir à leur magnifique réception de Paris ou aux promesses de nouvelles fêtes, prennent des vêtements de deuil. Les prochaines informations de Mexico que nous recevrons nous apprendront le dernier mot de cette grande tragédie, dont le temps d'Iturbide, elles nous diront les motifs et les passions qui ont inspiré ces sanglantes représailles, et quelles l'opinion se refusait d'autant plus obstinément à croire que les juaristes avaient devant les yeux un éclatant exemple de clémence. Il est comme donné pour la grande république voisine, le pardon de Jefferson Davis.

De tous les points de l'Europe, nous parviennent des témoignages de la vive émotion considérable produite par le drame de Queretaro. La conscience publique est unanime dans son cri, qui ne trouve pas d'écho, d'ailleurs, que le dit le *Moniteur*, c'est un premier châtiment.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* annonce que la sinistre nouvelle y a plongé la ville de Berlin dans la consternation. Le roi, profondément ému, a exprimé les plus vives sympathies pour la famille impériale d'Autriche, qui trouvera sans doute quelque consolation dans les démonstrations provoquées par ce nouveau malheur.

En Espagne, la proposition suivante a été déposée sur le bureau des Cortès: "Nous demandons au congrès qu'il lui plaise déclarer avoir appris avec une peine profonde le terrible coup qui a mis fin à la vie de l'infortuné Maximilien et s'associer cordialement à la douleur de son auguste famille."

L'assassinat de Maximilien a donné lieu à une interpellation à la chambre des communes d'Angleterre.

M. Sanford a demandé au secrétaire d'Etat des affaires étrangères si l'on avait reçu quelque nouvelle positive au sujet de l'exécution de l'empereur Maximilien par les ordres de Juarez; et, le cas échéant, quelle ligne de conduite le gouvernement se proposerait de suivre, afin de manifester son horreur pour un si grand crime.

Lord Stanley, après avoir déclaré qu'il n'avait reçu aucune communication officielle, a dit: "Si la nouvelle venait malheureusement à se vérifier, ce serait un acte déplorable, profondément impolitique, et auquel les sentiments unanimes des deux côtés n'adoucirait rien de son caractère odieux. Il faut donc attendre des informations plus certaines avant de s'exprimer à ce sujet d'une manière positive."

Et il a ajouté: "Mais quand bien même l'empereur eût été relâché, je ne pense pas que le gouvernement anglais ait rien à faire de particulier dans cette question."

Sir Lawrence a pris alors la parole: "Il ne peut y avoir, a-t-il dit, aucun doute sur le sort de Maximilien, et l'histoire ne conservera le souvenir d'aucun acte plus odieux dans les annales de la civilisation. Il a été mis à mort, allié au Mexique en tyran, mais bien pour supplanter les troubles qui y existaient. Il a échoué dans la tentative, et le résultat a été certainement déplorable." Sir Lawrence a déclaré en terminant qu'il se proposait, lorsqu'on aurait reçu la nouvelle officielle de l'exécution de Maximilien, de formuler une proposition exprimant tous les sentiments d'horreur qu'éprouve la chambre pour un acte de lâche cruauté.

Le roi de Prusse a reçu de l'empereur François-Joseph une lettre autographe des plus cordiales pour lui exprimer la part que sa famille lui lui prenait en ce malheureux événement. Le roi a répondu à son de Habsbourg. L'empereur Napoléon, de son côté, a écrit dans le même sens. A Vienne, la douleur est très grande. Personne n'a osé porter la terrible nouvelle à l'archiduchesse Sophie, mère du défunt. Il a fallu que l'empereur se chargeât lui-même de ce soin en rentrant à Ischl.

Cependant, avec une profondeur que l'impression produite, on croit à Vienne dans les régions officielles, que la raison d'Etat l'emportant, l'empereur et l'impératrice se rendront à Paris à l'expiration du grand deuil, soit dans six ou sept semaines.

A Rome, le pape a célébré la messe et présidé l'office des morts. Les cardinaux, patriarches, archevêques et évêques, tous les prélats se sont associés aux prières ordonnées par Pie IX. pour le